



www.veytaux.ch
greffe@veytaux.ch
Tél. 021 966 05 55

Le Veytausien

Journal d'informations de la Commune de Veytaux

Edition N° 15/ Décembre 2020

BILLET DE LA SYNDIQUE

Nous voici déjà à la fin de cette année 2020. Elle restera, je le pense, à jamais marquée dans nos mémoires et, je l'espère, restera seule et unique à avoir ce statut...

Le port du masque, la limitation des réunions de familles, la crainte des uns des autres, la fermeture des commerces, des établissements publics, des lieux de culture.... tout ce que nous ne pouvions imaginer vivre un jour...

Pensez à la FEVI 19, lieu de fête, de rencontres de proximité, d'échanges humains, qui n'est pas vraiment loin dans le temps, une petite année.... Quel saut dans le temps... juste inimaginable. Pour les autorités communales, le premier choc passé, il a fallu trouver le rythme de



croisière permettant la protection du personnel tout en assurant un service adéquat à la population. La solidarité entre les habitants de notre Commune a été forte et parfois touchante.

Nous pouvons, nous la Municipalité, vous remercier de toutes les actions d'entraide qui ont existé entre vous, même si je suis persuadée que nous ne savons pas tout.

Vous trouverez dans cette édition des nouvelles de l'avancement de notre bâtiment multi-générationnel et je ne désespère pas d'arriver, en début d'année, de réunir les personnes intéressées à l'élaboration d'un projet d'animation pour la salle commune de ce bâtiment.

Faire des vœux pour la nouvelle année est cette fois-ci un exercice particulier. Autant, année après année, les formules habituelles étaient d'usage et nous n'y prenions pas toujours garde mais, cette fois, chères concitoyennes et chers concitoyens, j'aimerais vous adresser, en mon nom, ainsi qu'au nom de mes collègues de la Municipalité, mes très sincères bons vœux pour l'année à venir et ceci aussi bien sur le plan professionnel que personnel, mais j'aimerais surtout vous souhaiter une très bonne santé.

Prenez soin de vous, vous nous êtes précieux.

Christine Chevalley, Syndique

CONSEIL COMMUNAL DE VEYTAUX

Dans sa séance du 26 octobre dernier, le Conseil communal de Veytaux a adopté :

- le préavis N° 07/2020 relatif à l'arrêté d'imposition pour l'année 2021.

Dans sa séance du 7 décembre dernier, le Conseil communal de Veytaux a adopté :

- le préavis N° 08/2020 relatif au budget 2021 de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL);
- le préavis N° 09/2020 relatif au budget 2021 du Fonds culturel Riviera;
- Le préavis N° 10/2020 relatif au budget communal 2021 tel qu'amendé par la Commission de gestion;

- le préavis N° 11/2020 relatif au contrat de parc 2022-2031 avec l'Association Parc naturel régional Gruyère Pays-d'Enhaut.

Les prochaines séances auront lieu à 20h00 dans la salle du Conseil communal, rue du They 1, selon le programme ci-après :

- 15 mars 2021
- 3 mai 2021
- 14 juin 2021
- 13 septembre 2021
- 25 octobre 2021
- 6 décembre 2021.

Elles sont ouvertes au public. Nous vous invitons donc nombreux à venir suivre les débats dans l'intérêt de notre Commune.

JARDINS FAMILIAUX

Vous avez envie de cultiver vos propres légumes et fruits ?



C'est possible à Veytaux. La Municipalité a le plaisir de mettre à disposition des habitants de la Commune 10 lots, composés de 2 bacs chacun de 1 m sur 2,5 m, situés entre le bâtiment administratif et l'avenue de Chillon.

Si vous êtes intéressé/e à cultiver et entretenir un lot, nous vous prions de bien vouloir contacter le greffe municipal.

RENOUVELLEMENT DES AUTORITES

Dernièrement vous avez reçu un courrier pour vous informer/rappeler que le 7 mars 2021, le corps électoral de Veytaux sera appelé aux urnes en vue de renouveler les 5 sièges de la Municipalité (pouvoir exécutif), les 35 places du Conseil communal (pouvoir législatif) et les 7 suppléants pour une durée de cinq ans (2021 à 2026).



Si vous vous sentez intéressé.e par l'une ou l'autre de ces fonctions ou simplement curieux d'en savoir plus, alors n'hésitez pas. Prenez contact directement avec M. P. Ruch, Président du Conseil

communal (021 963 89 25) ou avec Mme B. Menétrey, Secrétaire municipale (021 966 05 55). Ces personnes se tiennent à votre entière disposition pour répondre à toutes vos questions.

De plus amples informations sont disponibles sur notre site internet : www.veytaux.ch.

PROJET DE CONVENTION DE FUSION AVEC LA COMMUNE DE MONTREUX

Voici quelques informations sur l'avancement du projet de convention de fusion.

En l'état, les étapes imposées par la procédure sont respectées, vu que les autorités cantonales nous indiquent au plus tôt une échéance en milieu de la prochaine législature.

Comme déjà exprimé à plusieurs reprises, la Municipalité souhaite permettre à tous les citoyens de choisir l'avenir de sa Commune en toutes connaissances de cause. Ce n'est que lorsque toutes les questions auront été posées et les réponses apportées que les citoyens pourront se prononcer en votation populaire.

Dans « Le Veytausien » de l'édition

No 14, nous vous informions que les Conseillers communaux des deux Communes ont été approchés pour répondre à plusieurs questions. A Veytaux, 36 personnes ont été contactées, et 31 d'entre elles ont répondu. Ce taux de participation est très intéressant, il montre l'intérêt du législatif à s'investir pour faire évoluer cet important dossier.

La Municipalité réitère son souhait de donner la parole à la population à l'occasion de « Cafés participatifs » qui seront organisés dès que la situation sanitaire le permettra. Une démarche participative dans les conditions actuelles n'a rien de

chaleureux et ne laisse pas la place aux échanges spontanés.

Etant donné que le « café participatif » prévu en octobre 2020 sur la Commune de Veytaux n'a pas pu être organisé à cause du coronavirus, nous avons donc décidé, d'entente avec la Municipalité de Montreux et le mandataire, d'aller de l'avant dans la rédaction d'un projet de convention de fusion et de revenir auprès de la population au moment où la situation sanitaire nous le permettra. Ainsi le dialogue, quand il pourra s'ouvrir, s'appuiera sur la base concrète d'un projet de convention déjà rédigé.

ETAT DE LA CONSTRUCTION DE NOTRE BATIMENT MULTI-GENERATIONNEL

Les travaux de terrassement ont débuté le 7 septembre dernier.

La cérémonie de la pose de la première pierre dudit bâtiment a eu lieu le 12 novembre dernier en comité restreint, en raison du coronavirus. Un cylindre, contenant des documents relatifs à la construction, une lettre de la Municipalité, ainsi que le journal du jour, a été scellé dans du béton afin de renseigner les générations futures si elles s'interrogent sur les volontés des Autorités actuelles.

Le montage de la grue a eu lieu le 17 novembre dernier. A ce jour, le coffrage du radier du sous-sol est terminé.

RECOLTE DE CHATAIGNES

Bien que la récolte des châtaignes soit gratuite pour les Veytausiens, la vente de celles-ci a rapporté cette année la somme de CHF 3'405.00, contre CHF 2'450.00 en 2019 et CHF 2'946.95 en 2018, ceci grâce à l'introduction en 2012 d'un castagnomat qui permet de peser la récolte et payer le montant correspondant. Auparavant, le système de vente de permis était contraignant et le bénéficiaire retiré beaucoup plus faible (CHF 870.00 en 2011)



VENTE DE BOIS DE FEU

Les commandes de bois de feu peuvent s'effectuer par téléphone ou par le biais du site internet de la Commune. Il suffit de préciser ce que vous souhaitez :

- foyard, autres feuillus (mélange orme, érable, frêne), résineux (épicéa/sapin)
- bûches de 20, 25, 33, 50 ou 100 cm.

Il y a lieu également d'indiquer le type de livraison.

Vous pouvez consulter notre liste de prix sur notre site internet et télécharger le bulletin de commande.

PROPRIETAIRES DE CHIENS

Nous vous rappelons que tout propriétaire de chien doit annoncer son animal à l'Office de la population, qu'il le reçoive, l'achète, le vende ou le donne, et également nous informer de son décès.



Il y a lieu de présenter le passeport de l'animal afin que nous puissions l'enregistrer dans notre base de données.

CARTES CFF

Nous vous informons qu'il ne sera plus possible d'obtenir, dès le 1er janvier 2021, des cartes journalières CFF au prix de CHF 45.00 auprès de l'Office du Tourisme de Montreux, en raison de la concurrence d'offres dégriffées existantes.

R+ ASSOCIATION REGIONALE DE LA RIVIERA POUR LA PREPARATION A LA RETRAITE

La retraite n'est plus ce qu'elle était Calendrier des cours 2021

Aujourd'hui, la retraite se prépare. Evitez les mauvaises surprises !

Depuis plus de 35 ans, l'ARPR, soutenue par de nombreuses entreprises et par les Communes de la Riviera, propose des formations de préparation adaptées à l'âge et aux besoins des participants.

Les inscriptions aux cours 2021 sont ouvertes. Pour plus d'informations : www.arpr.ch ou 076 426 60 07 ou info@arpr.ch.

EPICERIE LE BON BERGER

L'épicerie située à l'avenue des Falquières vous accueille tous les jours et offre notamment le choix suivant :

- alimentation de base
- fruits et légumes
- produits locaux et bio
- boulangerie, pâtisserie
- alcool, tabac, loterie romande
- café et thé à l'emporter.

N'hésitez pas à profiter des nombreuses offres et à soutenir ce commerce, en ayant la possibilité de **consommer local**.

NOËL A LA CHAPELLE DE VEYTAUX

Veillée de Noël : 24 décembre 2020 à 16h30
Célébrée par Madame la Pasteure,
Martina Schmidt

Culte de Noël : 25 décembre 2020 à 10h15,
Célébré par Monsieur Pierre Müller

Afin de respecter les directives sanitaires, seules 30 personnes pourront assister à chaque événement. Nous vous prions donc de bien vouloir vous inscrire auprès de Monsieur Blaise Chappuis au 021 963 15 17.

ENGAGEMENT SOLIDAIRE DURANT CETTE PERIODE DE PANDEMIE

La Municipalité tient encore à remercier tous les bénévoles qui se sont annoncés afin de venir en aide à nos habitants et d'assurer ainsi la transition des jours difficiles. Malheureusement, nous devons encore être très vigilants face au coronavirus et sommes donc toujours soucieux de soutenir les plus vulnérables.

A toutes les personnes souhaitant se mettre à disposition pour faire des courses, des transports chez le médecin, ou autres;

A toutes les personnes ayant besoin de soutien et d'aide, n'hésitez pas à nous appeler au 021 966 05 55.

PARTAGE RIVIERA : COUP DE POUCE



L'Association Partage-Riviera s'engage à améliorer le quotidien de personnes vivant dans la précarité sur la Riviera. Elle apporte une aide alimentaire en partageant les surplus de nourriture périssable des grandes surfaces et en luttant contre le gaspillage.

Les distributions alimentaires ont lieu tous les jeudis dès 14h00 à Clarens, à l'avenue Alexandre-Vinet 34.

Merci de vous inscrire par SMS au 079 105 33 66.

JUBILES

La Municipalité présente ses meilleurs vœux de santé et toutes ses félicitations à :



Madame Anneliese Driscoll

qui a fêté ses 90 ans le 10 octobre 2020

Madame Suzanne-Marie Berner

qui fête ses 90 ans le 17 décembre 2020.


Fort de Chillon
FORT DE CHILLON

Le musée interactif du Fort de Chillon a ouvert le 12 décembre 2020.

Découvrir, apprendre et se divertir au cœur du mythe d'une forteresse, telle est l'idée qui a motivé les concepteurs pour rendre hommage au célèbre réduit national.



Après des mois de travail perturbés par des interruptions dues aux conditions actuelles et plusieurs reports, l'équipe du Fort de Chillon voit enfin ses efforts récompensés: le 12 décembre, le Fort de Chillon a ouvert ses portes au public à l'avenue de Chillon 22.

Espace interactif

Le Fort de Chillon se présente comme le premier «parc d'attractions» de Suisse associant la visite d'un fort militaire avec la découverte du réduit national dans un contexte et par le biais d'interactions en phase avec notre époque. Esprit de découverte, envie d'inédit et volonté de créer un musée «ouvert à la propre mise en scène et à l'imagination» dans une approche décalée. Le tout dans un espace interactif, ludique et didactique, ouvert de mercredi à dimanche.

Invitation aux habitants de Veytaux

La direction du Fort a le plaisir d'inviter la population de Veytaux à visiter le musée interactif et offre un billet gratuit à chaque habitant de la Commune jusqu'à fin juin 2021, à retirer auprès du greffe municipal.

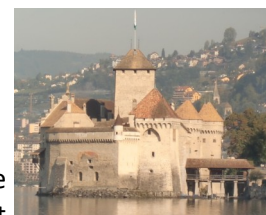
D'autres informations se trouvent sur le site : www.fortdechillon.ch

**CENTRE CULTUREL
MAISON VISINAND**

Le Centre Culturel Maison Visinand, situé au cœur de la Vieille Ville de Montreux, organise des expositions d'art contemporain, complétées d'activités pédagogiques tout public, en collaboration avec des artistes régionaux et des institutions locales. Nous avons le plaisir de vous annoncer que Monsieur **Dominique Panissod**, habitant de Veytaux, sera à l'honneur du 15 au 31 janvier 2021 lors d'une exposition explorant le thème du cheminement lémanique et les paysages de la Riviera Vaudoise. M. Panissod marie les techniques géométriques tirées de l'abstraction et son amour pour le lac Léman.

CHATEAU DE CHILLON

Nous vous informons que le château de Chillon ainsi que le Café Byron ouvriront au public dès le samedi 19 décembre à 10h00 et jusqu'au dimanche 3 janvier 2021 à 17h00. Tous deux fermeront ensuite durant le mois de janvier et rouvriront le samedi 6 février 2021 à 10h.

**PROCHAINES MANIFESTATIONS**

- **2 février 2021** La Chandeleur
- **Mai 2021** Marché aux Fleurs

Les dates et horaires précis de ces manifestations vous seront communiqués ultérieurement.

ADMINISTRATION COMMUNALE ET AGENCE POSTALE DE VEYTAUX**Horaires pendant les Fêtes :**

24 décembre 2020 : fermeture à 12h00
 28, 29, 30 et 31 décembre 2020 : seule l'agence postale sera ouverte de 9h00 à 11h00.
 Dès le 4 janvier 2021 : horaire habituel dès 8h00



*La Municipalité et le personnel communal vous souhaitent une belle Fête de Noël
 et vous adressent leurs meilleurs vœux de joie mais surtout de santé
 pour une année 2021 porteuse d'heureux événements.*